

Conseiller.s.ères présent.s.es : Patrick DENOUX, Christine Vanessa CUERVO-LOMBARD,
EL SAYED Valentin - BERDOULAT Emilie - IGIER Valérie

Membres excusés : Laurent Branchard, Sonia Harrati, David Vavassori

Membres de droits non-votants : Karine OGER (secrétaire du département)

Ordre du jour du conseil :

1. Vote sur les personnalités extérieures

Les statuts du département prévoient la représentation de 4 personnalités extérieures dans le conseil :

- 4 personnalités désignées à titre personnel par les membres élus du conseil sur proposition de la direction au titre du 2°) de l'article L.719-3 du Code de l'éducation

Le pôle infanto-juvénile, initialement dans les statuts du département a été contacté par la direction du département. Ce pôle ne souhaite pas intégrer le conseil de département.

Parmi les personnalités à désigner "à titre personnel", deux propositions ont été faites :

1/Damien Pouillanges : psychologue interculturel de l'entreprise Khardam.

2/Sarah Lafarge : psychologue coordinatrice pour le groupe ORPEA (Psychogérontologie).

Les membres du conseil votent à bulletin secret pour chacune des personnalités proposées

➤ Proposition de Damien Pouillanges comme personnalité extérieure

Votants 5	NPPV 0	ABS 0	CONTRE 0	POUR 5
-----------	--------	-------	----------	--------

Les membres élus du conseil se prononcent à l'unanimité en faveur de l'intégration de Mr Pouillanges au conseil du département PCS.

➤ Proposition de Sarah Lafabre comme personnalité extérieure

Votants 5	NPPV 0	ABS 0	CONTRE 0	POUR 5
-----------	--------	-------	----------	--------

Les membres élus du conseil se prononcent à l'unanimité en faveur de l'intégration de Mme Lafarge au conseil du département PCS.

Le RD du 15/05/2023 est adopté (à l'unanimité) des élu.e.s présent.e.s ou représenté.e.s.

La séance est levée à 15H15

RD établi par Julien Teyssier

Pour La Présidente et par Délégation
Le/La Directeur(trice)
Du Département Psychologie
clinique du sujet